



2020 EN QUELQUES CHIFFRES

539 signalements suspects

60 soumissions chimiques vraisemblables (11% vs 9% en 2019)

241 vulnérabilités chimiques (45% vs 36% en 2019)

238 soumissions chimiques possibles (44% vs 54% en 2019)

QU'EST-CE QUE ?

L'enquête nationale SC est une enquête prospective annuelle ayant pour objectif :

- d'identifier les substances en cause dans l'usage criminel et délictuel,
- de définir les types d'agression associés et leurs contextes,
- de définir le modus operandi des auteurs présumés
- d'évaluer les conséquences cliniques de la prise des produits

EN VUE DE ...

- Elaborer des messages de prévention adaptés et actualisés,
- Proposer à plus long terme de modifier les conditions de prescription et de dispensation des médicaments incriminés et/ou de modifier leurs formulations galéniques pour en sécuriser l'usage.

ORIGINE DES CAS

Le réseau national d'Addictovigilance (CEIP-A), sous la tutelle de l'ANSM, est chargé du recueil anonyme des cas en collaboration avec :

- les services de Médecine Légale,
- les laboratoires de toxicologie experts,
- les services de police/gendarmerie,
- les services d'urgences générales et de réanimation
- les structures de téléconseil (Centre Anti-Poison, dispositif Drogue info Service (DIS)...) .

DEFINITIONS

SOUMISSION CHIMIQUE (SC)

La SC est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Sont classés comme SC vraisemblables les cas pour lesquels 3 critères sont réunis :

1. Une agression ou tentative d'agression est documentée (par un dépôt de plainte ou un témoignage);
2. Une ou plusieurs substances psychoactives n'appartenant pas au traitement de la victime ou à ses consommations habituelles sont identifiées par une méthode analytique fiable ;
3. Les données cliniques et chronologiques sont compatibles avec la pharmacologie de la ou les substance(s) identifiée(s).

Toute documentation incomplète pour l'un des 3 critères pré-cités est comptabilisée dans les soumissions chimiques possibles.

VULNERABILITE CHIMIQUE (VC)

La VC désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel.

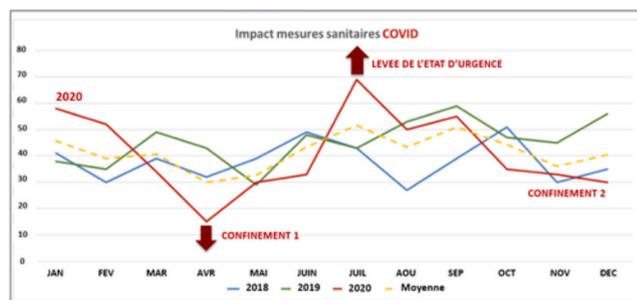
On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), médicamenteuses (SM) ou par association des deux (SM + SNM)

1 SIGNALEMENTS SUSPECTS ET CRISE SANITAIRE (N=539)

Au total, 539 signalements suspects ont été enregistrés en 2020, dont 84,4% suite à un dépôt de plainte. Ce score marque une baisse de 6.1% par rapport à 2019 à mettre en perspective avec le contexte inédit de crise sanitaire et son impact sur les institutions judiciaires.

Outre l'impact institutionnel, l'année 2020 a été marquée par une succession de mesures de restriction sanitaire. L'évolution des signalements durant l'année 2020 est en miroir de ces mesures avec un phénomène "ON/OFF" :

- diminution du nombre de cas en avril (15 vs 43 en 2019, confinement 1) et en novembre (33 vs 45 en 2019, confinement 2).
- pic de signalements au mois de juillet (69 vs 43 en 2019, levée de l'État d'urgence)



Répartition du nombre de signalements suspects durant l'année 2020 en comparaison aux années 2019 et 2018

Comme chaque année, les lieux festifs arrivent en tête des mentions (36.6% vs 22.8% dans les lieux privés). On note cependant un changement de paradigme pendant les périodes de confinement pour lesquelles la majorité des cas sont rapportés dans un contexte privé.



Document réalisé par le CEIP-A de Paris avec le soutien de l'Ansm

Pour déclarer un cas suspect : <https://ansm.sante.fr/vos-demarches/professionnel-de-sante/declarer-un-cas-drame-dta-ou-soumission-chimique-vous-etes-experts-toxicologues-analystes>



Comme chaque année, les agressions sexuelles sont les plus mentionnées (76,6%) suivies des violences physiques (6,2%) et des vols (5,7%). Contrairement aux idées reçues, les agressions sexuelles sont en chef de file aussi bien chez les femmes (81,9%) que les hommes (47,4%) et les violences physiques concernent d'avantage les femmes (5,8% vs 3,8% chez les hommes). **Les violences conjugales représentent près de 6% des agressions sexuelles et 43,3% (vs 29% en 2019) des violences physiques subies par les femmes.** Enlèvement, proxénétisme, sédation à but d'homicide, vandalisme et maltraitance sont plus rarement décrits.



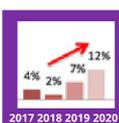
Des facteurs de vulnérabilité supplémentaires sont identifiés : troubles de l'usage des substances (*binge drinking*, polyconsommation, mésusage de médicaments, alcoolodépendance chez la femme, abus de substances en milieu carcéral), troubles psychiatriques, handicaps divers... mais aussi précarité, contexte de fugue des mineurs et antécédents d'abus sexuel. Une vigilance doit être portée sur ces victimes particulièrement vulnérables.

2 SOUMISSIONS CHIMIQUES VRAISEMBLABLES (N=60 ; 11%)

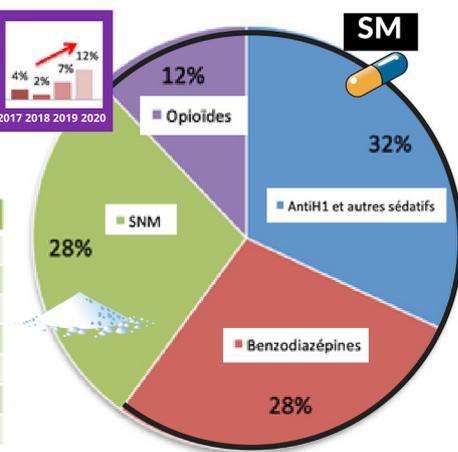
- On décompte **60 victimes avec une prédominance féminine** (88,3%/53 cas), âgées de **7 mois à 62 ans** (médiane à 20 ans) dont 20 mineurs (9 enfants de moins de 15 ans).
- L'agression sexuelle est la principale agression retrouvée** (83,3%/50 cas). Dans 9 cas, elle est associée à un enlèvement/séquestration (4 cas), une agression physique (4 cas) ou un vol (2 cas). Outre les agressions sexuelles, enlèvements (2 cas), sédation (2 cas) et homicide (1 cas) sont plus rarement décrits. **Une victime sur 6 présente des traces de violence physique** (11 cas) et **1 sur 2 rapporte une amnésie des faits (28 cas)**. Des troubles de la vigilance et du comportement sont aussi rapportés.
- Chez les adultes (≥ 15 ans), **la boisson alcoolisée est le principal vecteur suspecté** (47,0%). Boissons non alcoolisées, aliments et prises forcées sont également retrouvés. **La prise à l'insu a lieu majoritairement dans un contexte privé** (49,0%/25 cas), notamment au domicile de la victime (43,1%/22 cas) suivi par les lieux festifs (27,5%/14 cas) puis les lieux publics non festifs (5 cas). **Les auteurs sont le plus souvent connus des victimes** (58,8%/30 cas). Chez les enfants (<15 ans), les agresseurs sont notamment des proches (6 cas).

SUBSTANCES INCRIMINÉES EN 2020 :

OPIOIDES	Nb	%
Tramadol	6	67
Codéine	2	22
Morphine	1	11



SNM	Nb	%
Cannabis	5	25
Kétamine	4	20
MDMA	4	20
Cocaïne	2	10
GHB	2	10
Alcool	2	10
3-MMC	1	5



ANTI-H1 & autres sédatifs	Nb	%
Clozapine	7	30
Doxylamine	3	13
Loratadine	3	13
Prégabaline	3	13
Cyamémazine	2	9
Quétiapine	1	4
Alimémazine	1	4
Hydroxyzine	1	4
Oxomémazine	1	4
Baclofène	1	4

BZD & APPARENTES	Nb	%
Zolpidem	4	20
Zopiclone	3	15
Clonazépam	3	15
Alprazolam	2	10
Bromazépam	2	10
Nordazépam	2	10
Oxazépam	1	5
Clobazam	1	5
Diazépam	1	5
Lormétazépam	1	5



Comme chaque année, les médicaments sédatifs sont majoritairement incriminés (72%) et cela rappelle la nécessité d'éviter leur stockage. Pour les drogues illicites, ce sont les dissociatifs qui arrivent en tête des mentions suivis par les stimulants. Pourtant les données de la base d'appels DIS montrent la persistance de l'idée reçue selon laquelle le GHB serait l'unique "drogue du violeur".

3 VULNÉRABILITÉS CHIMIQUES (N=241 ; 45%)

Dans cette catégorie, les substances non médicamenteuses (principalement l'alcool) sont les principaux agents de VC identifiés. L'agression sexuelle, majoritaire, soulève la question du consentement sous substances. Les auteurs présumés sont aussi bien des personnes connues qu'inconnues des victimes. Dans 32,8% des cas, le lieu d'agression (domicile, véhicule, voie publique...) est différent de celui des consommations.

La désolidarisation du groupe d'amis, le «départ de soirée» ou le moment/lieu du coucher constituent des situations de vulnérabilité identifiées par les agresseurs.

	SNM : N=187	SM + SNM : N=45	SM : N=9
SEXE	172 F (92,5%) / 13H	42 F (93,3%) / 3H	8 F / 1H
ÂGE	Moy. d'âge : 24,1 ans (14 à 51 ans) 20-29 ans prédominante (52,5%) 21 mineurs (11,2%)	Moy. d'âge : 26 ans (13 à 53 ans) 20-29 ans et 30-39 ans ++ (32,6%) 7 mineurs (15,6%)	Moy. d'âge : 32,2 ans (16 à 82 ans) 1 mineurs
TYPE D'AGRESSION	AS (90,9%) seule (84,5%) ou associée à vol/violence/vandalisme (6,4%), Proxénétisme (2,7%), Vol (1,6%), violence physique (1,1%), Enlèvement (0,5%), tentative d'homicide (0,5%), agression SAI (2,7%)	AS (93,3%) seule (82,2%) ou associée à vol/violence (11,1%), tentative d'homicide (2,2%), agression SAI (4,4%)	AS (n=8) seule (n=7) ou associée à violence (=1), Vol (n=1)
SYMPTÔMES	Amnésie dans 105 cas (56,1%)	Amnésie dans 29 cas (64,4%)	Pas d'amnésie dans 7 cas
SUBSTANCES	Alcool (64,6%), cannabis (21,9%), cocaïne (5,8%), MDMA (2,7%), kétamine (n=3), protoxyde d'azote (n=3), poppers (n=2), crack (n=2), LSD (n=1), amphétamine (n=1), 3-MMC (n=1) <i>Légende : PA (psychoactif) ; AS (agression sexuelle)</i>	Alcool (57,8%), cannabis (29,7%), cocaïne (6,2%), kétamine (n=1), crack (n=1), LSD (n=1), poppers (n=1) + traitement PA habituel ou mésusage à but de "défonce" (Méthylphénidate, prégabaline, clonazépam, alprazolam)	Automédication (doxylamine), traitement PA habituel ou abus et dépendance (benzodiazépines divers, clonazépam, prégabaline)

L'étude de 2020 montre un effet COVID sur les signalements suspects de SC en miroir des mesures sanitaires ainsi qu'une augmentation notable de la part des violences conjugales. Les agressions sexuelles sont en chef de file aussi bien pour les femmes que les hommes. Les médicaments psychoactifs restent majoritairement incriminés, utilisés notamment pour leurs propriétés sédatives. Neuroleptiques, BZD et opiacés arrivent en tête des mentions, marquées par le retour du zolpidem et du clonazépam. La progression du tramadol est à surveiller de même que celle de la prégabaline. Dissociatifs et stimulants sont quant à eux en tête des drogues illicites incriminées. L'analyse des cas de VC, confirme la place prépondérante de l'alcool et du cannabis ainsi que la progression du protoxyde d'azote.